

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Février 2012



n°101

sommaire



TRAVAUX



BUDGET



VOYAGES
DES AÎNÉS



EDITO

Ce 4^e édito clôture un bilan, malgré tout, très incomplet, de l'action qui fut la nôtre pendant les 5 premières années de cette législature communale.

Nous savons que vous avez apprécié notre travail, nos initiatives, nos projets, nos réalisations. Nous le savons parce que vous ne manquez pas de nous le dire régulièrement !

Cette reconnaissance est particulièrement encourageante. Sachez-le !

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Malgré la crise, aucun emploi n'a été perdu à la Commune d'Ittre. Nous avons même engagé dans le service des garderies pour répondre à l'augmentation de la population scolaire.

Le Bourgmestre a créé dans son cabinet une cellule qui aide activement les demandeurs d'emploi.

Des initiatives sont prises chaque année pour faire découvrir de nouvelles perspectives aux chômeurs : salon de l'emploi à Tubize, et cette année, l'opération : «Je crée ma propre entreprise».

Bilan de la législature. Clap 4^e !

POLITIQUE DE L'ÉNERGIE

Des audits ont été réalisés dans la plupart des bâtiments communaux qui ont été modifiés en fonction des lacunes constatées (La salle communale de la rue Planchette va être complètement rénovée).

Des primes sont accordées aux habitants qui investissent dans l'économie d'énergie ; ces primes sont complémentaires à celles accordées par la Région Wallonne. A cet égard, notre Commune est, une fois de plus, l'une des plus généreuses de Wallonie.

POLITIQUE CULTURELLE

Ittre a toujours été fort soucieuse de sa politique culturelle. Jugez vous-mêmes.

Le théâtre de La Valette va prendre une nouvelle dimension en se rénovant totalement et en accueillant une antenne du centre «I.D.» (Innovation et Développement).

- Le musée «Donas» est opérationnel et visité régulièrement par des amateurs d'art.
- A chaque ducasse, nous organisons des pro-

jections cinématographiques en plein air qui ont un énorme succès.

- La nouvelle formule pour l'organisation du 15 août fait l'unanimité auprès des organisateurs, des jeunes participants et de leurs parents...
- La pièce de théâtre annuelle, fruit d'une belle collaboration avec l'une ou l'autre troupe de renom est devenu un rendez-vous très attendu des Ittrois.
- Nos deux bibliothèques sont florissantes.
- Des expositions régulières ont lieu au Château Bauthier et la nouvelle voirie qui traverse le centre d'Ittre sert de décor aux artistes qui ont choisi de s'exprimer au travers d'œuvres monumentales
- La méthode d'octroi de subsides aux associations a été revue pour être plus objective et répondre aux besoins réels.

Il nous reste, avec notre échevin Claude Debrulle et Léonil à relancer le «Marché du Théâtre» et aussi, à repositionner le Foyer Culturel à sa vraie place, celle qu'elle mérite : la catégorie 2, synonyme d'une aide financière plus substantielle de la part de la Communauté Française.

Axel François, Votre Bourgmestre

Que vous pouvez rencontrer à sa permanence du samedi matin de 9h30 à 11h ou sur son site www.axelfrancois.be



TRAVAUX

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU COLLECTEUR

Comme vous pouvez le voir, une dalle –guide a été installée au bout de la rue Planchette.

Cette dalle-guide va permettre dès que la période de gel est terminée d'enfoncer des pieux sécants et d'y creuser un trou de plus de six mètres de profondeur.

Comme vous avez pu le voir, l'installation de ce trou a nécessité le déplacement de nombreux impétrants (téléphone, mais surtout l'eau et le gaz où de grosses conduites ont dû être déviées). Ce n'est vraiment pas facile de coordonner tous ces organismes et il faut bien le reconnaître cela a engendré des pertes de temps.

Dans ce trou, au début du mois de mars / mi –mars une machine (un tunnelier) va être installée. Cette machine force un tunnel à la dimension du tuyau à installer, extrait la terre et par un système de vérins pousse le tuyau immédiatement afin de consolider le tunnel.

En tout premier lieu, la machine forcera un tunnel vers la rue de Virginal et ce à plus de 5 mètres de profondeur pour installer le fameux tuyau de 1, 20 mètre de diamètre et rejoindra plus loin que la chocolaterie le tuyau de 1, 20 déjà installé.

Vous savez comme moi toute l'importance de la mise en place de ce tuyau pour la lutte contre les inondations. (Ce travail est estimé à cinq semaines)



Ensuite, on retourne la machine, on force un tunnel sous le rond-point vers la rue de Huleu pour récupérer les égouts de cette rue qui se déversent dans le Ry de Baudémont (estimation : 5 semaines)

Ces deux travaux prendront du temps car nous sommes dans des sols rocheux (schiste). Il faut donc une tête particulièrement dure pour forer les tunnels.

Comme vous l'avez bien compris l'emploi de cette technique permettra de laisser passer la circulation sans problème. Seul bémol, lorsqu'il faudra relier les égouts de la rue de Huleu pendant quelques jours la circulation sera perturbée.

Comme la machine est présente sur place au lieu d'ouvrir deux fois la rue Planchette (Une fois pour le collecteur le long du pertuis du Ry Ternel et ce à plus de 4 mètres de profondeur et une fois le long des maisons pour installer l'égout, le tunnelier sera également utilisé pour forer un tunnel sous la rue Planchette et permettre ainsi de ne pas ouvrir la route. On me dit aussi que l'emploi de cette technique permettra d'installer un plus gros tuyau pour le collecteur et ainsi favoriser l'évacuation des eaux pendant les très fortes pluies.

Ensuite viendra l'installation de l'égout reprenant toutes les maisons de la rue Planchette jusqu'au restaurant du Relais du Marquis. (On ne peut pas relier les maisons directement sur le collecteur car si celui-ci se met en charge, les eaux usées vont remonter avec une très forte pression dans les habitations).

Une autre équipe installe actuellement le déversoir d'orage à la Rue des Moulins permettant ainsi lors de grandes pluies de déverser le trop plein dans le Ry Ternel C'est à cet endroit que le tuyau de 1,20

m de diamètre redevient un 0,40m. Elle installe aussi l'égout à la rue des Moulins et reprendra les égouts du Vieux Pavé d'Asquemont. Initialement, il était prévu également de foncer à cet endroit, mais la présence de schiste rouge beaucoup plus dur que le schiste bleu plus friable empêche l'emploi de cette technique et justifie ainsi le creusement d'une tranchée.



Il y a encore lieu de tenir compte des raccords entre la rue Basse et la rue Planchette qui va perturber le trafic une semaine ou deux. Et enfin le passage dans le radier du Ry Ternel en face de la banque à la rue Basse.

Dès que possible, la rue de Virginal sera rouverte (dans un sens au début). La Société wallonne des eaux profitera pour installer au cours de ce mois et du mois de mars une nouvelle conduite le long de cette rue et enfin la Région wallonne installera la piste cyclable dont l'engagement financier vient d'être accepté.

Nous vous demandons encore beaucoup de patience, mais le jeu en vaut la chandelle, car ces travaux amèneront une meilleure qualité de notre environnement, une protection de nos habitations lors de fortes pluies et enfin une piste cyclable tant attendue.

TRAVAUX

Amélioration de la descente des eaux usées à la rue Arthur Brancart. Nous allons essayer de les récupérer pour les empêcher de se déverser dans une prairie classée Natura 2000.



Construction d'un muret de soutènement au sentier de la Bruyère Tout-Vent.



> **Christian Fayt, Echevin des Travaux, du Logement et de la Ruralité**



UN NOUVEL INVENTAIRE DES ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DANS NOTRE COMMUNE



Depuis 1994, j'ai la chance de parcourir notre campagne à la recherche des arbres et des haies remarquables. En 1995, premier classement, suivi en 1998 d'un second et enfin le dernier en 2003.

Ce classement, à la base une initiative des Eaux et Forêts, est reconnu maintenant par le Patrimoine et sera publié au Moniteur Belge. Je vous donne les chiffres des arbres et des haies qui seront proposés par la commune. Entre parenthèse les chiffres repris lors du dernier classement en 2003.

- 31 sites différents (24)
- 71 arbres classés (62)
- 2 drèves et 1 alignement (idem)
- 8 haies pour 2250 mètres (1 pour 400 mètres)

Je suis toujours impressionné par l'accueil des propriétaires de ces arbres, de leur fierté, de leur désir de me montrer de nouveaux arbres que l'on pourrait ajouter à la liste et surtout de leur obstination à conserver ces arbres témoins de notre passé et surtout garants de **NOTRE AVENIR**. Qu'ils soient ici remerciés de leur accueil, de leur passion et de leur volonté de maintenir un patrimoine commun.

Comme vous pouvez le voir, nous avons effectué un effort particulier pour préserver nos haies.

Au cours de cette année, je vous ferais découvrir nos arbres remarquables dans notre bulletin communal et pourquoi pas une expo photo.

MISE EN VALEUR DU CHEVAL DE TRAIT

Le samedi 10 mars aura lieu dans le Parc Bauthier un débardage de petits bois avec des chevaux de traits et ce en collaboration avec les Flocons et l'association de la Ferme des Longs Prés de David Godeau.

Notre parc nécessite une éclaircie dans les petits bois et au lieu d'employer des engins motorisés et lourds, nous avons préféré utiliser des chevaux de traits afin de faire moins de dégâts au sol, aux arbres et aux infrastructures du Parc.

Invitation cordiale à tous.

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



BUDGET COMMUNAL 2012 : LES INVESTISSEMENTS

Ce mardi 31 janvier s'est tenu, comme de tradition, le débat du Conseil communal consacré au projet de budget 2012.

Après délibération animée et approfondie, celui-ci a été adopté par 9 voix de majorité (Ittre Plus, Participation et Alternatives – PA- et Ecolo) contre 7 (Intérêts communaux I.C.).

Est présenté ici le volet des principaux «investissements» de ce budget qui se décline en 8 chapitres et près de 27 projets initiés, poursuivis ou en voie de finalisation.

En règle générale, ce budget maintient l'ensemble des crédits déjà répartis aux budgets précédents dans l'investissement immobilier de la Commune. Cependant, dans le cadre de la programmation budgétaire triennale 2010-2012, cette dernière année de législature permet de préciser et d'affiner le financement équilibré de cette politique d'investissement de la manière suivante :

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A. MODERNISATION DU CENTRE ADMINISTRATIF À LA RUE PLANCHETTE – BUDGET : 80.000 EUROS TVAC.



Un certain nombre d'aménagements des locaux de l'Administration s'avèrent indispensables, soit pour des raisons légales (service population), soit pour des raisons de confort de travail du personnel et/ou d'accessibilité de la population.

Or, l'utilisation de l'ancien bâtiment de la Poste au centre d'Ittre qui abritait aussi les bureaux du CLI avant leur transfert à l'espace Bauthier permet, après rénovation, de répondre à ces nécessités.

Dans le cadre aussi de la réforme de l'administration communale portant sur la réorganisation des services, l'établissement d'un organigramme et la statutarisation de personnels, il paraît opportun – en concertation avec le personnel administratif – de concevoir cette rénovation du bâtiment en relation avec cette réforme administrative.

C'est ainsi que le rez-de-chaussée et le 1er étage du bâtiment sis rue Planchette 4, ainsi que celui du bâtiment sis rue Planchette 2, et tenant compte de certaines remarques du personnel, seront réaménagés pour accueillir dans de meilleures conditions de travail divers services (dont, sans être exhaustif, l'Urbanisme, les Finances et le Personnel, et leurs services liés,

qui sont «mal logés»). Le public en bénéficiera aussi.

De même, en déplaçant le service Urbanisme/ environnement, la pièce libérée permettra de disposer d'un local d'accueil ainsi que de recevoir les réunions des commissions communales comme celles des conseils consultatifs bénéficiant d'une entrée séparée du reste de l'Administration.

B. RÉNOVATION DE LA SALLE PLANCHETTE – BUDGET : MOINS 113.526 EUROS

Il ne suffit pas de remettre dans leur «pristin état» les façades extérieures de la salle Planchette. Encore faut-il remettre en état l'intérieur du bâtiment en assurant son isolation thermique et sonore tout en remplaçant châssis et portes d'accès.

Dans la mesure où 199.151 Euros ont déjà été budgétés, qu'un subside de 20.250 Euros est acquis mais que cette rénovation, en définitive, n'est évaluée qu'à hauteur de 105.875 Euros TVAC, le budget communal pourra récupérer aux comptes annuels une somme évaluée à 113.526 Euros.

Le permis de bâtir est déposé et la procédure suit son cours, en ce compris le lancement de l'enquête publique qui pourra incessamment démarrer.

2. POLITIQUE SCOLAIRE

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VIRGINAL – BUDGET : 50.000 EUROS.

Cet agrandissement a fait l'objet d'une approbation par le Conseil communal.

L'enveloppe globale prévue pour cet agrandissement se chiffre à 538.931 Euros TVAC, comprenant aussi les honoraires d'architectes et la location des containers pendant la durée des travaux. 171.410 Euros sont déjà budgétés.

Le dossier de subventionnement est soumis à l'appréciation de la Fédération «Wallonie-Bruxelles». Il porte à la fois sur l'obtention d'un subside et d'un emprunt au taux réduit d'1,25% conditionné par l'octroi de ce subside.

Est également à l'examen avec le bureau d'architecture le phasage des travaux, incluant le report éventuel de l'aménagement d'une 3^e classe sous les combles du nouveau bâtiment.

Dans l'attente des résultats de ces diverses procédures en cours, un budget complémentaire d'impulsion de 50.000 Euros est prévu, qui sera revu lors de la modification budgétaire de juin prochain.

3. POLITIQUE TOURISTIQUE

A. AMÉNAGEMENT DU PARC BAUTHIER – BUDGET : 8.000 EUROS

Ce parc a déjà fait l'objet de plusieurs investissements subventionnés, portant sur la remise en état de deux sentiers d'accès et d'un parcours

pédagogique portant sur la richesse naturelle des lieux.

Depuis lors, le parc a été choisi par l'Institut Arthur HAULOT comme objet de mémoire de fin d'étude pour le diplôme d'architecture de jardin. Plusieurs projets d'aménagement en sont issus qui, soumis à l'avis du Conseil d'administration du Centre Culturel, débouchent, dans un premier temps, sur un élagage des arbres par le service des Travaux et dont le débardage, portant sur un volume de plus de 32 m³, sera effectué avec le concours d'entreprises ittroises.

Viendra, dans une étape ultérieure, la maîtrise du développement de la zone humide de ce parc.

B. TOURISME PORTUAIRE – BUDGET : 10.000 EUROS

La Région wallonne a consacré – enfin – un investissement indispensable à la sécurisation de l'écluse F5 à Ittre, sur le canal Charleroi/ Bruxelles.

Quelques facilités sont en négociation afin de fluidifier la liaison entre les deux rives du canal à cet endroit.

La Région wallonne projette d'installer du nouveau matériel touristique sur le pourtour du lieu sécurisé. Par ailleurs, une négociation est en cours de longue date avec Interyacht afin de favoriser l'intégration du site portuaire dans la politique touristique communale.

Un budget communal d'impulsion de 10.000 Euros est prévu dans l'attente d'un dossier plus complet à soumettre pour subventionnement à la Région wallonne.

C. LES SENTIERS



À Virginal, le groupe «El Tournikèt» a poursuivi son travail pour les sentiers du village. Un balisage va être effectué cette année 2012, une somme de 2.000 Euros sera remise à la Commune par «El Tournikèt» pour la réalisation de ce balisage, la Commune prenant en charge le supplément.

À Ittre et à Haut-Ittre, un travail de repérage est en cours. Celui-ci est piloté par le groupe «sentiers» du SITI. Plus particulièrement, les sentiers repris dans le dépliant des promenades de l'entité seront aussi balisés.

À Haut-Ittre, le sentier qui relie l'ancienne maison communale au lieu-dit «La Brûlotte»



BUDGET COMMUNAL 2012 : LES INVESTISSEMENTS (SUITE)

(chaussée Hal-Nivelles) est repris dans le Plan communal de Mobilité comme cheminement doux : sa remise en fonction est programmée en collaboration avec les riverains. Une liaison vers le futur rond-point à la sortie de l'autoroute et les bus rapides sur la route provinciale est primordiale et tellement moins dangereuse que le long de la RN 280.

4. POLITIQUE CULTURELLE

A. LE MUSÉE DONAS – BUDGET ORDINAIRE : 12.000 € EUROS

Le Musée «Marthe Donas» s'est doté d'une structure juridique, d'un subventionnement communal modéré, d'une équipe de gestion motivée et dynamique. Son public se diversifie et se fidélise grâce, notamment, à d'heureuses initiatives de promotion centrées, en particulier, sur le milieu scolaire. C'est ainsi que des sessions d'initiation pédagogique à l'art abstrait ont concerné pratiquement toutes les classes des écoles libre et communale de l'entité et bien au-delà.

L'année dernière, une première exposition thématique a porté sur «Marthe Donas et le paysage». Elle a rencontré un succès d'estime reconfortant. Cette année, une nouvelle exposition thématique mettra en valeur entre mars et mai prochains trois femmes peintres en art abstrait : outre Marthe Donas, il s'agira aussi des œuvres significatives de Mig QUINET et Anne BONNET.

Afin d'assurer, en 2012, une extension de son financement, l'asbl «Musée Marthe Donas» lance une campagne de sponsoring et introduit des dossiers de subventionnement auprès tant de la Province de Brabant wallon que de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Des accords de principe sont déjà acquis.



B. APPUI AU CENTRE CULTUREL – CLI – BUDGET ORDINAIRE : 127.446 € EUROS

Nonobstant le contentieux entre le centre culturel d'Iltre et la Fédération Wallonie-Bruxelles aboutissant à une perte significative de subvention communautaire, la Commune poursuit, pour sa part, résolument, son appui à cette institution phare dans la vie culturelle et associative de notre entité. Et ce, tant sur le plan budgétaire que sur le plan de la création artistique, picturale, théâtrale et cinématographique.

À l'heure actuelle, le Collège communal a entamé des démarches afin de permettre au CLI de disposer d'un subventionnement communautaire à la hauteur de sa catégorie (+ 25.000 € euros).

5. POLITIQUE SPORTIVE

A. TERRAIN MULTISPORTS À VIRGINAL – BUDGET : 100.000 € EUROS

La promesse d'érection de ce nouveau terrain multisports à Virginal est liée à la vente à l'IBW du terrain de football utilisé par l'ASF de Virginal. Cette vente a rapporté à la Commune la somme de 497.000 € euros et a été placée en parts R auprès de l'Intercommunale SEDIFIN avec un taux de rendement de 5% l'an.

Un avant-projet est à l'examen et la possibilité d'une subvention régionale est soumise à l'appréciation de la Région wallonne. Dans l'attente des résultats de cette procédure régionale et du montant subsidiable, une somme de 100.000 € euros est budgétée afin de pouvoir débiter les travaux d'aménagement du terrain.

B. RÉFECTION DU TERRAIN MULTISPORTS À IITRE – BUDGET : 16.500 € EUROS

Ce terrain le long de la rue Jean Jolly est fort abîmé depuis longtemps à la suite, semble-t-il, d'un défaut de construction. Après plusieurs mois de négociations infructueuses, un marché public a été lancé et un devis raisonnable a été obtenu pour refaire l'assise du terrain et les panneaux de basket. La somme de 2.895 € euros provenant d'un don citoyen pourra alimenter ce budget.

La question qui se posera ensuite est de savoir s'il ne serait pas opportun de procéder à l'installation d'un éclairage de ce lieu permettant à la fois de le sécuriser tout en permettant son usage en soirée en automne et en hiver.

C. «SPORTS DE RUE» À VIRGINAL – BUDGET : 6.400 € EUROS

Une somme de 20.000 € euros est budgétée. Un avant-projet – potentiellement subsidiable à 85% - a été élaboré avec le concours d'un comité d'accompagnement composé de jeunes du quartier, de différents acteurs jeunesse, de riverains et de membres des conseils consultatifs «jeunesse», «sports» et «affaires sociales».

Il s'agit d'établir au quartier du Tram un ensemble sportif à vocation sociale prenant appui sur les terrains existants de football et de basketball, et en y intégrant un matériel susceptible de séduire tant des enfants que des jeunes gens.

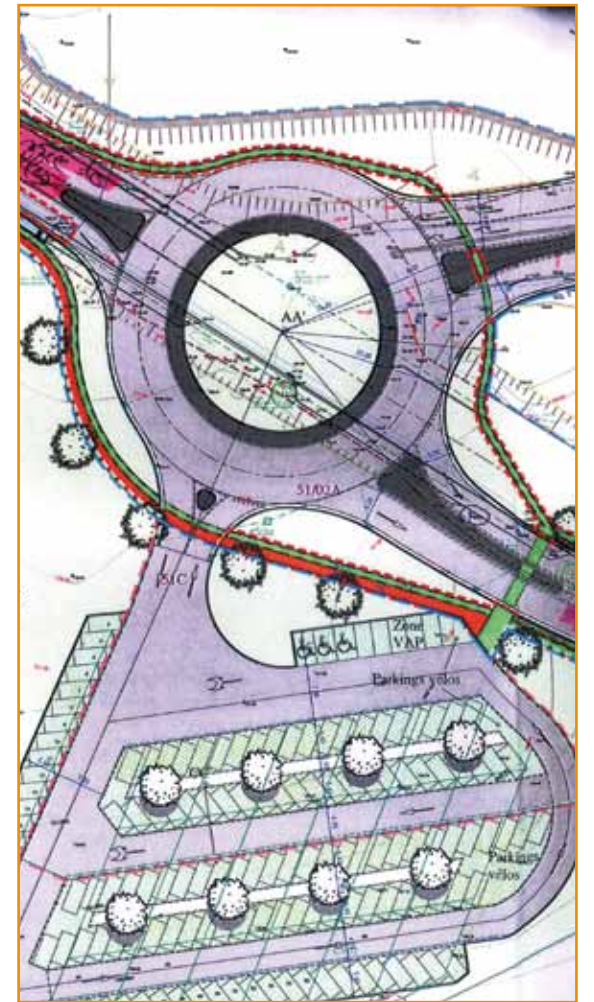
Le coût total du projet est évalué à 175.685,35 € euros TVAC.

Un subside de 85%, soit 149.600 € euros, est envisageable auprès d'Infrasport et le dossier lui sera soumis incessamment.

Reste à budgéter sur fonds propres la somme de 6.400 € euros.

6. POLITIQUE DE MOBILITÉ ET DES TRAVAUX

A. ROND-POINT À HAUT-IITRE



On se souviendra que notre commune a financé à hauteur de 50.000 € euros l'étude de faisabilité d'un rond-point à la sortie du ring à Haut-Iltre.

Après de laborieuses mais fructueuses négociations avec différents intervenants publics, un accord a été dégagé pour assurer le financement de cet ouvrage d'art multimodal.

Le coût total brut de cet investissement est évalué à 1.020.875 € euros. Son financement est assuré à concurrence de 400.000 € euros par la Région wallonne, auteur de projet, 430.000 € euros par une subvention de la Province du Brabant wallon et 80.000 € euros par la société wallonne du transport (SRWT).

Quant à la Commune d'Iltre, elle consent, sur une route régionale, un appui supplémentaire exclusif de 100.000 € euros déjà budgété en 2011.

Il est raisonnable de penser que les travaux pourront être entamés avant la fin de la présente année.

B. PISTE « MOBILITÉ DOUCE » LE LONG DE LA ROUTE NATIONALE RN 280

Cette piste mixte «mobilité douce» (piétons, cyclistes, poussettes,...) sur la rue de Virginal est le chaînon manquant «doux» reliant nos trois villages Haut-Iltre, Iltre et Virginal via le pont du canal. L'ouverture est programmée au 1^{er} septembre 2012 lorsque les travaux d'égouttage seront terminés. Cette piste est financée à hauteur de 125.000 € euros exclusivement par la Région wallonne.

C. PETITE VICINALITÉ – BUDGET : 100.000 EUROS

La remise en état de la petite vicinalité est assurée, à ce jour, par des droits de tirage sur un budget de la Région wallonne.

Pour la Commune d'Iltre, un premier projet concerne la rue du Croiseau. Le financement de cette remise en état est chiffré à 173.593 €uros, 106.093 €uros sont déjà budgétés et 67.500 €uros sont acquis au titre de la subvention régionale.

Le second projet concerne la seconde phase de réfection de la rue du Croiseau, qui pourrait également être subsidiée à hauteur de 100.000 €uros pour un investissement communal budgété, à ce jour, à 100.000 €uros.

D. SÉCURISATION – BUDGET : 18.400 EUROS

Trois projets concernent, l'un, la sécurisation piétonne, l'autre, la sécurisation routière et, enfin, le bâtiment de la Poste à Virginal.

Il s'agit, d'une part, de la remise en état des trottoirs de la rue Bierny (évaluation 12.000 €uros – subsidié à 80%, soit 9.600 €uros – coût communal : 2.400 €uros).

À noter qu'une demande de subside a également été introduite pour l'aménagement d'un trottoir aux rues Planchette et de Huleu, et ce, complémentairement aux travaux actuellement en cours.

Il s'agit, d'autre part, de la pose de coussins berlinois en dur à la rue de Clabecq à l'approche de l'entrée de l'entreprise NLMK – Clabecq (coût 10.000 €uros).

Il s'agit, enfin, du remplacement des châssis au bâtiment de la Poste à Virginal. Coût : 6.000 €uros.

7. POLITIQUE SOCIALE – PETITE ENFANCE**A. MAISON CHABEAU – BUDGET : 65.000 EUROS**

L'objectif de l'aménagement de la Maison Chabeau est d'en réserver l'usage exclusif à la garderie des enfants, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage. Le coût de cet aménagement est évalué à 180.000 €uros. Sur cette somme, 115.000 €uros sont déjà budgétés. 65.000 €uros doivent être prévus en complément.

Quant aux appartements de transit du 1^{er} étage de cette habitation, cet étage sera principalement affecté à l'accueil de la petite enfance et l'appartement du 1^{er} étage de l'ancienne maison communale de Haut-Iltre, qui n'est plus utilisé par l'ONE, servira de logement de transit.

L'opportunité qui reste à trancher est le sort à réserver au vaste jardin qui jouxte la Maison Chabeau.

B. ACCUEIL DE L'ENFANCE – ROUGE BOUTON

La question se pose de l'affectation définitive du lieu financé par la Régie foncière communale et destiné à la garde des enfants.

Cette affectation doit tenir compte de l'expérience tirée depuis plus d'un an du fonctionnement de la Maison Communale de l'enfance à Iltre-centre.

En particulier, de son déficit récurrent évalué à ±120.000 €uros/an.

Pour éviter la répétition de ce type de déficit et tenant compte de la capacité d'accueil des lieux (12 lits), la réflexion est actuellement menée conjointement par le Collège communal et le CPAS.

FINANCEMENT DE LA POLITIQUE COMMUNALE D'INVESTISSEMENT

Le budget «extraordinaire» 2012 s'élève à 747.139,50 €uros, si l'on ne tient pas compte des 500.000 €uros d'avance à la Régie foncière communale qui remboursera la Commune par le montant de la vente des 4 appartements évoquée dans le rapport consacré au budget de la Régie foncière communale.

Ce montant de 747.139,50 €uros est financé par subsides à hauteur de 259.200 €uros et par leasing à hauteur de 30.000 €uros. Tout le reste de la somme est financé par transfert de service ordinaire vers l'extraordinaire, soit 304.586,16 €uros, et par prélèvement du service extraordinaire, soit 8.813,34 €uros de solde 2011 et 144.540 €uros de recettes UREBA de l'école communale d'Iltre.

ÉTAT DE LA RÉSERVE COMMUNALE «ORDINAIRE»

Le montant de cette réserve «ordinaire» s'élève à **782.156,63 €uros**, sans compter les **547.300 €uros** sortis de cette réserve pour l'investissement en «extraordinaire» dans les parts R de l'intercommunale SEDIFIN et sans compter non plus les sommes que les comptes annuels 2011 libéreront en juin prochain.

Cette somme de près de 800.000 €uros en réserve «ordinaire» couvre pour partie les risques du contentieux «Golf de la Tournette» à hauteur de 12 exercices contestés, soit 74.364 €uros qu'avec les intérêts, on peut globaliser à **100.000 €uros**.

On peut raisonnablement penser que la décision de la Cour d'Appel tombera cette année.

Les **682.000 €uros** restants couvrent les exercices de précompte immobilier payé par DUFERCO mais réclamé par l'entreprise et toujours pas tranché au fédéral pour les exercices 2001, 2006 et 2007. 2008 n'a pas fait l'objet de réclamation et en 2009 et 2010, l'entreprise DUFERCO-NLMK n'a payé que l'incontestablement dû et, dès lors, aucune réserve n'a dû être constituée. Par contre, en 2011, NLMK Clabecq recommencera à payer l'entièreté de son précompte, ce qui explique qu'en projet de budget 2012, une nouvelle réserve de **300.000 €uros** est constituée. Ce qui augmente le montant de cette réserve «ordinaire» à **1.082.156,63 €uros** en clôture du budget initial 2012.



> Pour le Collège communal,
Claude Debrulle,
Echevin des Finances

Prochain bulletin : le budget 2012 dans le fonctionnement quotidien de la Commune.



LE MUSÉE MARTHE DONAS PRÉPARE SA 2^E EXPOSITION TEMPORAIRE !

Intitulée **Trois femmes dans l'art abstrait**, elle sera organisée du 24 mars au 13 mai 2012, répartie entre le musée et les salons de l'Espace Bauthier. Elle confrontera des œuvres réalisées par Marthe Donas (1885-1967) après son retour à la peinture, à la fin des années 40, avec un choix représentatif des recherches d'Anne Bonnet (1908-1960) et Mig Quinet (1906-2001). Après avoir participé à l'aventure de la Jeune Peinture Belge entre 1945 et 1948, ces deux dernières ont progressivement décanté le réel pour le transformer en termes abstraits, en privilégiant les effets rythmiques et une construction rigoureuse (Bonnet) ou en traduisant les forces élémentaires de la nature par une touche fougueuse et une palette de couleurs vives (Quinet).

Trois tempéraments artistiques belges à (re)découvrir.

Une exposition importante et originale, à ne pas manquer.





QUE FAIRE DES ANCIENS PESTICIDES ET DE LEURS EMBALLAGES ?



Vous avez un beau jardin d'agrément que vous entretenez avec amour et peut-être même un potager pour le plus grand bonheur de votre famille et de vos proches qui s'en régaleront. Vous utilisez autrefois, et peut-être encore aujourd'hui, des pesticides, notamment des produits phytopharmaceutiques tels que les insecticides, herbicides, etc. C'est le moment d'adopter une attitude responsable, et de faire le grand ménage de votre armoire phyto !

Un petit coup d'œil sur les chiffres : la répartition des usages de produits phytopharmaceutiques en Wallonie montre que 21% de ceux-ci sont consacrés aux domaines privés (Tableau de bord de l'environnement wallon, 2010). Les jardiniers amateurs bien qu'utilisateurs ponctuels sont, de par leur nombre, de grands consommateurs de produits phytopharmaceutiques à l'échelle nationale. De plus, la nature de certaines surfaces traitées (peu ou pas perméables) et parfois le manque de connaissances peuvent porter atteinte à la santé

de l'applicateur de produits, de son entourage (enfants et animaux), des consommateurs ou de l'environnement.

Dès le mois d'août 2012, la scission des agrégations pour les produits phytopharmaceutiques aura pour objet de mettre à disposition des jardiniers amateurs des produits qui leur seront spécifiquement destinés et dont les emballages leur garantiront des conditions d'exposition minimale, tant pour eux, que pour l'environnement (Arrêté royal du 10/01/2010 modifiant l'Arrêté royal du 28 février 1994). Les produits phytopharmaceutiques en vente libre seront donc adaptés à un usage destiné au jardinier amateur. Finis les calculs de dose compliqués et les grands bidons de produits dont on ne voit jamais la fin ! Désormais, les emballages de produits contiendront de quoi traiter au maximum une surface de 5 ares et seront munis d'un système de fermeture sécurisé. Les produits seront prêts à l'emploi, certains sous forme de spray. Les produits solides seront vendus dans un

emballage refermable afin d'éviter toute perte de contenu. Quant aux produits destinés à un usage professionnel, ils ne pourront être vendus qu'aux personnes disposant d'une licence d'utilisation appelée «phytolicence», c'est-à-dire, ayant fait preuve des connaissances nécessaires aux conditions d'utilisation et de manipulation de ces produits.

Le début du printemps est l'occasion de démarrer cette nouvelle saison au jardin avec des moyens de lutte plus adaptés et plus sûrs pour le jardinier amateur, pour son entourage, et pour l'environnement. A cette occasion aura lieu :

UNE COLLECTE DES ANCIENS PESTICIDES ET DE LEURS EMBALLAGES

Quand ? En mars 2012¹

Pour qui ? Les utilisateurs non professionnels

Où ? Dans les parcs à conteneurs de Wallonie

Info : www.environnement.wallonie.be/pesticide

Afin d'inciter le plus grand nombre d'entre vous à adopter une attitude responsable, un sac réutilisable soulignant l'importance de ce geste pour l'environnement, sera distribué² dans les parcs à conteneurs durant la journée du samedi 24 mars 2012. Alors, à l'avenir, aidez-nous à véhiculer ce message, et n'hésitez pas à utiliser et à arborer ce sac pratique et sympa en toutes circonstances (courses, etc.).

> **Le Comité régional PHYTO, avec le soutien de la Wallonie, et en partenariat avec les intercommunales wallonnes de gestion des déchets (CoPIDEC) et Adalia**

¹ Ils sont cependant acceptés durant toute l'année dans les parcs à conteneurs.

² Jusqu'à épuisement du stock.



EXPRESSION POLITIQUE :



Je me suis inscrite à la journée de réflexion citoyenne organisée par P.A., et vous ?

Exprimez-vous, nous vous écoutons !
Inscription : info@pa-ittre.be - 0474.262.269
Informations sur la page facebook «Participation et Alternatives»

Venez réfléchir entre citoyens ittrois à ce que notre village doit être, rester ou devenir...

Samedi 18 février 2012
Etable d'hôtes // 10h30-16h30
4b rue de Tubize - 1460 Virginal



> **Les élus PA : Claude Debrulle, Marie-claire Godeau Bougard, Francois Sivine, Marie Paule Dannaïu**
Le Bureau : Georges Braive, Julie Matagne, Diane Brison, Pierre Lisart, Ronny Martin, Patrick Monjoie



CONSEIL CONSULTATIF ECONOMIE DURABLE ET EMPLOI LOCAL - CONSEIL CONSULTATIF SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les Conseils consultatifs Solidarité internationale et Economie durable et Emploi local ont été sensibilisés par la campagne «Communes du commerce équitable». L'importance que revêt le commerce équitable est centrée sur ses produits, mais la campagne promeut de façon large une consommation responsable pour un développement durable, tant au Nord qu'au Sud. Les critères d'obtention de cette distinction incitent à la fois à une meilleure sensibilisation à la consommation de produits équitables issus de pays défavorisés ou issus de la production locale. Ils honorent aussi tous les acteurs qui entrent dans cette démarche, qu'ils soient administration communale, entreprises, associations, écoles, commerçants, restaurateurs...

Un comité de pilotage diversifié et représentatif des acteurs locaux est mis en place. Ce comité prend et coordonne les initiatives nécessaires pour l'avancement de la campagne. En cas d'engagement, il assure l'engagement de la commune dans la durée et la mène à l'obtention du titre. Ce comité de pilotage est ouvert à toute personne justifiant d'un intérêt pour la campagne. La composition de ce comité est souple et ouverte. La prochaine réunion aura lieu le 8 mars. Vous pouvez nous rejoindre en contactant Pierre De Coen (pierre.decoen@skynet.be, 067/64 68 17) ou Ronny Martin (ronny.martin@skynet.be, 067/84 20 92).

> **Ronny Martin, Président du Conseil consultatif Economie durable et Emploi local**



UNE NOUVELLE DIRECTRICE À LA TÊTE DE NOS ÉCOLES COMMUNALES



M^{me} Dominique Van Loo, la nouvelle Directrice de nos écoles communales

Le 1^{er} février de cette année, Madame Dominique Van Loo a pris officiellement ses fonctions en tant que directrice de nos écoles communales. Madame Van

Loo, après avoir brillamment réussi l'examen particulièrement exigeant organisé par votre administration communale, a été désignée directrice d'école lors du conseil communal du 09 janvier.

Citoyenne de Court Saint Etienne (à une petite demi-heure d'Ittre), Madame Van Loo possède une très grande expérience et des qualités professionnelles de haut niveau.

Elle va jeter un regard neuf sur nos écoles. Nous lui souhaitons la bienvenue, nous l'assurons de notre soutien et de la confiance que nous avons en elle pour parfaire encore la qualité de notre enseignement et l'accueil de nos enfants.

> **Axel François, Bourgmestre**



DISCOURS DU BOURGMESTRE À L'OCCASION DU SOUPER DU PERSONNEL COMMUNAL DU 3 FÉVRIER 2012

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Malgré la situation économique-financière que nous connaissons, Ittre au sein de son administration communale a toujours privilégié la défense de l'emploi. C'est pourquoi, aujourd'hui, vous êtes si nombreux autour de nous.

J'ai coutume de dire que je préfère voir mes concitoyens dans nos bureaux et sur nos chantiers que dans les officines du Forem. Et il en sera ainsi tant que je serai votre bourgmestre.

Bien sûr le personnel communal est en évolution constante : certains partent, vont partir ou sont partis à la retraite après une carrière bien remplie: Claudine Walravens, Gérard Lelièvre, Jean Dirckx ; j'espère que je n'ai oublié personne. . . ; d'autres arrivent et nous les accueillons avec chaleur : Gilles Massaux, Dominique Van Loo.

Mesdames et Messieurs, 2011, comme toutes les années a vu son lot de bonnes et de mauvaises choses : il y a eu des catastrophes naturelles, des avions qui tombent, des gouvernements qui tombent, des révolutions qui éclatent, la pauvreté dans le



monde qui s'étale comme une nappe de pétrole et notre portemonnaie personnel qui devient épais comme une lame de rasoir.

Mais à côté de cela, il y a 100 000 raisons d'espérer.

2012, ce sera ce que les gens en feront !

A Ittre, aussi, ce sera l'année de tous les défis, mais je ne crains rien, car ces défis nous les réussirons comme nous l'avons fait tous ensemble pendant cinq ans.

Bonne année.

> **Votre bourgmestre : Axel François**



HOMMAGE DU COLLÈGE À JEAN-PAUL CAYPHAS, CONSEILLER COMMUNAL



Il me reste une cérémonie bien agréable à accomplir : récompenser l'un d'entre nous pour ses 40 ans de mandature.

J'ai nommé : Jean-Paul Cayphas qui a été élu conseiller communal en 1971 (certains d'entre vous n'étaient pas encore nés).

Jean-Paul Cayphas a, pendant de nombreuses années, veillé avec amour sur la cassette communale. Il a analysé et présenté des dizaines de comptes et de budgets à vous en donnant d'épouvantables migraines. Mais Jean-Paul aime les chiffres comme il aime l'histoire et sa Commune.

J'ai travaillé pendant 6 ans avec lui au sein du même collège et j'ai côtoyé un homme cultivé, passionné, intègre. Jean-Paul a aussi cette faculté spontanée de se mettre en colère avec une sincérité désarmante.

Mon père me disait toujours : «Axel, méfie-toi des personnes qui ne se mettent jamais en colère ; ce sont soit des saints, soit des faux-culs. Et dans ta vie, tu rencontreras plus de faux-culs que de saints».

Jean-Paul, je l'affirme : «Tu n'es ni un saint ni un faux-cul !».

Et, au nom de l'Administration Communale, je suis fier de t'offrir ce diplôme et cette médaille. Félicitations !!!

Tu recevras une seconde médaille que nous avons achetée en premier lieu. Mais comme disait Paul Pierson, cela faisait trop mortuaire. Nous te la donnerons quand même, parce que ça peut toujours servir. Mais comme on dit en wallon : «El pu tard possib !».

> **Votre bourgmestre : Axel François**



CPAS : ARTICLE 27

L'«Article 27» a pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile.

L'initiative d'«Article 27» s'adresse aux bénéficiaires d'une aide du CPAS (revenu d'intégration sociale, aide sociale, aide matérielle, aide en médiation de dettes,...), aux réfugiés, aux chômeurs de longue durée,... et à toutes les personnes (et leurs enfants) en difficultés sociales et/ou économiques fréquentant l'un des partenaires d'Article 27.

Si vous remplissez les conditions, c'est auprès du CPAS que vous pouvez vous procurer les tickets «Article 27». Vous payez la place à un tarif préférentiel de 1,25. Une fois choisie l'activité, vous devez effectuer la réservation et le retrait des tickets d'entrée en échange du ticket «Article 27».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec M^{me} VERRIEST au 067/64.71.67.

> **A. François, Secrétaire**
N. Colette, Présidente



L'asbl Article 27 se donne pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile.



TRAVAUX DANS ITTRE

Madame,

Monsieur,

Chers Concitoyens,

Les travaux **indispensables** dans le centre d'Ittre perturbent nos habitudes et ont un impact sur la fréquentation des commerces locaux.

Vous qui aimez faire vos achats dans ces petits commerces qui ont fait le choix de la convivialité, du sourire, de la qualité des produits et du service, continuez à leur faire confiance, **ils ont besoin de vous.**

> **Axel François, votre Bourgmestre**



LES AÎNÉS REPARTENT EN VOYAGE

Le conseil consultatif des Aînés propose de nouvelles excursions variées et instructives. Voici le programme 2012 :

LE 15 MARS 2012 : VISITE DU CHÂTEAU DE SENEFFE

Cette visite comprend :

- la visite guidée du château,
- dégustation de chocolat du 17^e siècle,
- une exposition temporaire: «Le Chaperon Bleu»,
- une balade libre dans le jardin (si le temps le permet !)
- Au retour, une halte à La Tour Glacée, où l'on pourra savourer un café et un morceau de tarte.

Prix : 12 euros à verser sur le compte de la commune :

- IBAN : BE72 0910 0015 3916 - BIC : GKCCBEBB ou à payer directement au service finances, rue de la Planchette, 2.

Départ : plateau du tram à 13h ou église d'Ittre à 13h15.

Renseignements et inscriptions : Arthur Deghorain – 067/64 71 35 ou 0475/59 86 05



EXCURSIONS À VENIR :

- Jeudi 19 avril : **Liège**, visite du musée de la vie wallonne et balade sur la Meuse.
- Vendredi 4 mai : visite du **Château de Beloeil** – A ne pas rater !!

Dates à fixer, plus de renseignements dans un bulletin communal ultérieur :

- En juin : visite de **Bruges** et **Damme**
- En septembre : visite de **Lille**



NAISSANCES

NOËL MARTIN : né le 6/01/2012 à La Louvière



DÉCÈS

VERBERCKMOES ODETTE : décédée le 10/01/2012 à ITTRE

PELTIER JULES : décédé le 10/01/2012 à TUBIZE

PAPOUTSAKIS EMMANUEL : décédé le 19/01/2012 à ITTRE

DIAZ Y RONCERO FRANCISCO : décédé le 19/01/2012 à ITTRE

VERBYST MARIE : décédée le 19/01/2012 à SOIGNIES

RASKIN JOSÉPHINE : décédée le 24/01/2012 à ITTRE

WATTEUW BENOÎT : décédé le 27/01/2012 à ITTRE

WAUTHIER ROGER : décédé le 28/01/2012 à ITTRE



AU SERVICE DU COVOITURAGE

Suite à la proposition du Conseil consultatif de la mobilité, la Commune a adhéré à un système d'information et d'échange de covoiturage dénommé CarpoolPlaza.

Vous pouvez y accéder et vous inscrire via le site internet de la Commune : www.ittre.be



Agent responsable : Philippe Godefroid – p.godefroid@ittre.be - 067/79 43 37

> **Marc Hordies, Echevin de la mobilité**



> **Marie-Claire Godeau, Officier de l'État-civil**



CONTINUONS À SOUTENIR NOTRE COMMERCE LOCAL

Les chèques pouvoir d'achat sont tombés à pic la veille des fêtes et beaucoup ont déjà été utilisés auprès de nos commerçants. C'était le but et il est rencontré.

Permettez-moi, à cette occasion, de vous rappeler que certains commerces continuent à être handicapés par l'existence des travaux, et ce plus particulièrement à la sortie d'Ittre vers Virginal. Vu ces travaux, une clientèle de passage est raréfiée, hésitant à faire un léger détour et quelques manœuvres.

Ces commerces méritent donc une attention plus particulière de la part de la clientèle locale, d'autant plus que les travaux vont encore durer de longues semaines à cet endroit.



> **Marc Hordies, Echevin de l'Economie locale**



LE CONSEIL DE LA SOLIDARITÉ INFORME

Dans votre agenda :

Pour alimenter sa réflexion, le Conseil Consultatif Solidarité Internationale organise une conférence-débat avec l'aide du CNCI. Elle aura lieu le jeudi 1er mars à 20h à la maison Bauthier. Son intitulé : «Solidarité Internationale : qu'est-ce qu'une Commune rurale belge d'un peu plus de 6000 habitants peut espérer réaliser ?» Vous y êtes cordialement conviés !

Le Conseil Consultatif Solidarité Internationale d'Ittre **recrute** ! Si vous souhaitez aider votre Commune dans sa politique de solidarité internationale, soyez le (la) bienvenu(e) ! Prenez contact avec Lolita Iven-Abramowicz, présidente du conseil, au 067/214.077.



RÉUNION DU PCDN ET DU PLAN MAYA

Dans le cadre de l'engagement de la commune dans le Plan Maya de la Région Wallonne (protection des abeilles) et du Plan Communal de Développement de la Nature, nous vous invitons à une réunion le 23 février 2012 à 19h30 à l'ancienne maison communale de Virginal (rue du Centre 9-Virginal) pour participer à ces actions.



APPEL À CANDIDATURES

Suite à des démissions, nous recherchons toujours des **représentants de la société «civile»** :

Conseil du budget participatif : 2 personnes

Conseil de la solidarité internationale : 2 personnes

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler l'importance de cette participation citoyenne. Dans ces différentes compétences communales, il s'agit, pour ces conseils, de donner des avis ou proposer des actions auxquelles le Collège communal doit donner une suite motivée.

Les candidatures écrites sont à adresser à :

M. Claude Debrulle, Echevin de la participation

Rue de la Planchette, 2 – 1460 Ittre

Ou par courriel : c.debrulle@ittre.be

Prochain Conseil communal :

28 FÉVRIER 2012 – 19H

GRAND PLACE 1 – 1460 ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : Claude DEBRULLE, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, de la Participation, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : Angel Antuna

Graphisme et mise en page : Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl

Impression : Imprimerie Delferrière